



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Antonin

Le 15 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, prés. national
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank Street
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

OBJET : APPUI À SAUVONS POSTES CANADA

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint copie de résolution adoptée par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire du 6 octobre dernier relativement au sujet cité en rubrique.

En espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'agrérer,
Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

Sylvain Tousignant
Sylvain Tousignant

ST/at

p.j. : Extrait de résolution n° 2014-10-332

c.c. : Madame Lisa Raitt, Ministre des Transports
Monsieur François Lapointe, député Montmagny-Rivière-du-Loup
Monsieur Brad Woodside, président

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ANTONIN, TENUE LE LUNDI 6 OCTOBRE 2014, À 19 H 30, AU CENTRE RÉJEAN-MALENFANT SITUÉ AU 305, RUE PRINCIPALE, LIEU ORDINAIRE DES SESSIONS DE CE CONSEIL.

SONT PRÉSENTS :

LE MAIRE :	MICHEL	NADEAU
LES CONSEILLERS :	MARIO DOMINIQUE JEAN-ROCK ALAIN DENIS GILLES	FORTIN DUPONT BOUCHER CASTONGUAY FORTIN THÉRIAULT

TOUS MEMBRES DU CONSEIL ET FORMANT QUORUM.

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2014-10-332

OBJET : APPUI À SAUVONS POSTES CANADA

ATTENDU QUE Poste Canada sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons et supprime des emplois, la livraison à domicile, ferme des bureaux de poste et/ou en réduise la taille et écourte les heures d'ouverture tout en augmentant constamment leur tarifs;

ATTENDU QUE Poste Canada n'a pas tenu de consultations auprès des gens les plus touchés leur enlevant leur droit de s'exprimer;

ATTENDU QUE Poste Canada assure un service public primordial pour la population et que celui-ci doit être préservé;

ATTENDU QUE la réduction des heures d'ouverture (service à la clientèle) nuit à l'accessibilité, des services dispensés par les bureaux de poste, aux citoyens

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Fortin, appuyé par le conseiller Denis Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil demande au gouvernement fédéral d'annuler les changements aux services annoncés par Poste Canada et envisage de nouvelles façon d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires. Le conseil demande aussi à la Fédération Canadienne des Municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

(Sous réserve de l'approbation du procès-verbal)